



**Les Ecuries de Condé**  
**3 avenue de Condé 94 100 SAINT MAUR**  
**Tel : 01 48 86 95 95 Fax : 01 55 97 02 84**  
**Site [www.ecuriesdeconde.fr](http://www.ecuriesdeconde.fr)**

**FICHE D'INSCRIPTION - CONTRAT DE SEJOUR**  
**stage perfectionnement Lamotte Beuvron du**  
**Lundi 6 au Samedi 11 Avril 2020**

*(Imprimé à remplir sous forme manuscrite par les parents ou représentant légal)*

L'inscription de(s) enfant(s) sera définitive lorsque ce contrat dûment rempli, signé et accompagné du montant des arrhes sera adressé aux Ecuries de Condé.

Entre les soussignés il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Centre Equestre Les Ecuries de Condé  
3 avenue de Condé 94 100 SAINT MAUR - Tel : 01 48 86 95 95

Enfant(s) :

NOM et PRENOM Sexe Né(e) le

\* ..... / /

LICENCE 2020

\* Numéro : .....

Nom(s) Prénoms des parents ou du représentant légal :

.....  
.....

Adresse :

.....  
.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Sécurité Sociale et Assurances :

N° Sécurité Sociale : .....

N° Mutuelle et adresse :

.....  
.....

N° Assurance Responsabilité Civile et adresse:

.....  
.....

## CONDITIONS DE SEJOUR

Prix du séjour 6 au 11 Avril 2020 :

Par enfant et pour la période ci dessus :

Tarif par enfant : environ 780 € la semaine

Ces tarifs comprennent la nourriture, l'hébergement, la location des boxes, les poneys, la nourriture des équidés, le transport des équidés, l'enseignement.

· Règlement : (à l'ordre des Ecuries de Condé)

· Le montant des arrhes est de 100 €

Le solde du prix du séjour devra être versé avant le 29 Mars 2020 : environ 680 €

Moyen de règlement : .....

Informations importantes concernant l'(es) enfant(s) à compléter par les parents  
(traitement en cours, allergies,.....) :

.....  
.....  
.....  
.....

Une fiche sanitaire ou le carnet de santé pour chaque enfant doit être impérativement être remis aux écuries de Condé avant le 8 avril 2019

Je soussigné(e) ..... autorise :

- le responsable du séjour, à prendre, toutes mesures, (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales), rendus nécessaires par l'état de mon enfant.

Fait à Saint-Maur, le 7 Décembre 2019

Signature des parents :  
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'organisateur séjour :  
(Ecuries de Condé)